Où en sommes nous ?

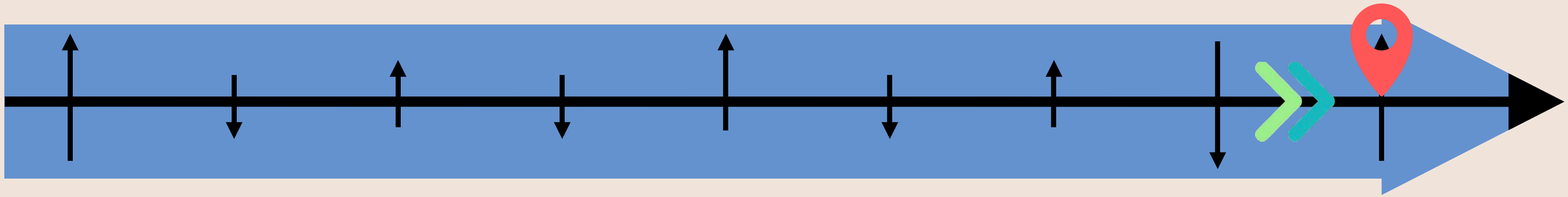
Printemps 2022
Candidature accélérateur de transition

Printemps 2023
Choix du thème ACC

Printemps 2024
Validation de la démarche ACC

Automne-Hiver 2024-25
Concertation & stratégie
Stratégie PCAET

Automne 2025-26-27
Audits TeTe
Animation du PA



Automne 2022
Nomination de la CCPO
Prédiagnostic

Eté 2023
Convention de financement
Sélection BE

Printemps - Eté 2024
Consultation & diagnostic

Eté 2025-26-27
Construction & PAS
Plan d'action PCAET (2026-27)

- Trajectoire d'adaptation au changement climatique du territoire (TACCT)
- Territoire engagé transition écologique (TETE)
- Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Où en sommes nous ?

Le label Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) est un programme porté par l'ADEME pour aider les collectivités à structurer, évaluer et faire progresser leurs politiques de transition écologique.

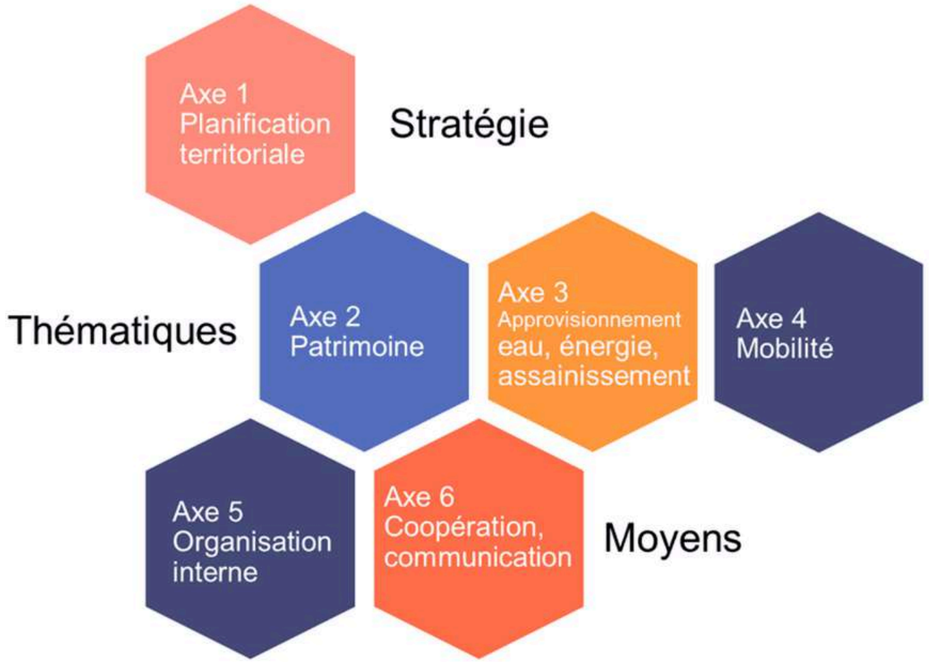
Il trouve son origine dans l'European Energy Award (EEA), une démarche européenne d'évaluation des politiques énergie-climat des collectivités, dont l'ancien label français Cit'ergie était la déclinaison.

TETE permet aujourd'hui aux collectivités de mesurer leurs progrès et de les valoriser à travers une labellisation de 1 à 5 étoiles.

Où en sommes nous ?

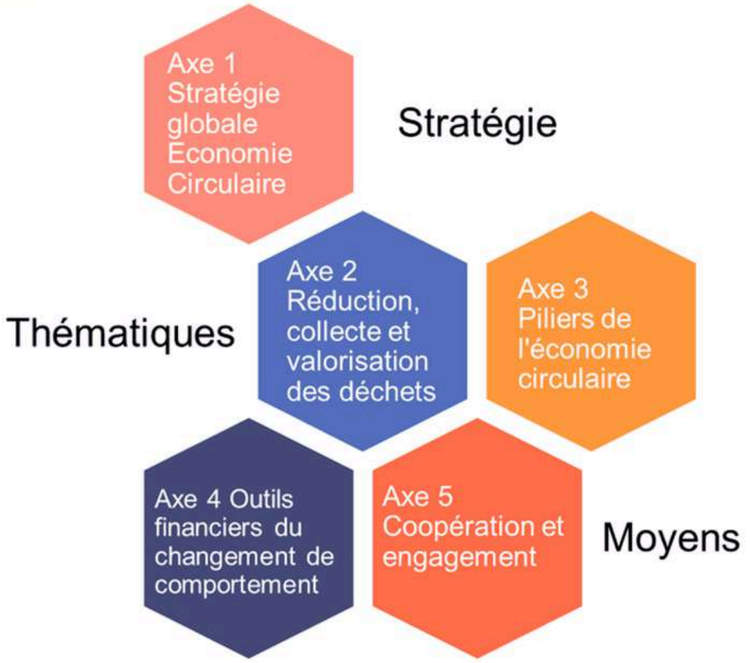
Climat-Air-Énergie

Un référentiel à 61 actions réparties en 6 axes



Économie Circulaire

Un référentiel à 21 actions réparties en 5 axes



Référentiels du programme TeTe

Où en sommes nous ?

Référentiel Climat-Air-Energie (CAE)

Analyse de la sphère d'influence de la collectivité centrée sur le périmètre de ses compétences : urbanisme et aménagement, habitat, énergie, déchets, développement économique, eau et assainissement, mobilité, tourisme. Son pouvoir d'accélérer la transition écologique est apprécié au travers d'un catalogue d'actions réparties dans 6 axes.

Axe 1 : Planification territoriale

- 1.1. Stratégie globale climat-air-énergie
- 1.2. Planification sectorielle
- 1.3. Urbanisme

Axe 2 : Patrimoine

- 2.1. Suivi et stratégie patrimoniale
- 2.2. Valeurs cibles énergétiques et climatiques
- 2.3. Éclairage public, économie d'eau dans les bâtiments et gestion de la voirie

Axe 3 : Approvisionnement eau, énergie, assainissement

- 3.1. Organisation de la distribution d'énergie et services associés
- 3.2. Production énergétique locale
- 3.3.Gestion de l'eau, des espaces verts, des déchets du territoire

Axe 4 : Mobilité

- 4.1. Promotion et suivi de la mobilité durable
- 4.2. Rationalisation des déplacements motorisés
- 4.3. Mobilité alternative

Axe 5 : Organisation interne

- 5.1. Gouvernance
- 5.2. Finances et commande publique

Axe 6 : Coopération, communication

- 6.1. Stratégie de coopération et de communication
- 6.2 Bâtiments résidentiels et tertiaires
- 6.3. Activités économiques
- 6.4. Agriculture, forêt
- 6.5. Société civile

Où en sommes nous ?

De nombreux acteurs collectivités engagées

644
Territoires Engagés Transition Écologique

481
Collectivités labellisées

370
Contrats d'Objectifs Territoriaux (COT)

134
Conseillers·ères pour vous accompagner



121 519 HABITANTS · COMMUNE

Besançon

Bourgogne-Franche-Comté / Doubs

Climat Air Énergie ★★★★★ Économie Circulaire ★★★★★



471 952 HABITANTS · MÉTROPOLE

Rennes Métropole

Bretagne / Ille-et-Vilaine

Climat Air Énergie ★★★★★ Économie Circulaire ★★★★☆



454 541 HABITANTS · MÉTROPOLE

Grenoble-Alpes-Métropole

Auvergne-Rhône-Alpes / Isère

Climat Air Énergie ★★★★★ Économie Circulaire ★★★★★



684 371 HABITANTS · MÉTROPOLE

Nantes Métropole

Pays de la Loire / Loire-Atlantique

Climat Air Énergie ★★★★★ Économie Circulaire ★☆☆☆☆



517 033 HABITANTS · MÉTROPOLE

Ville et Eurométropole de Strasbourg

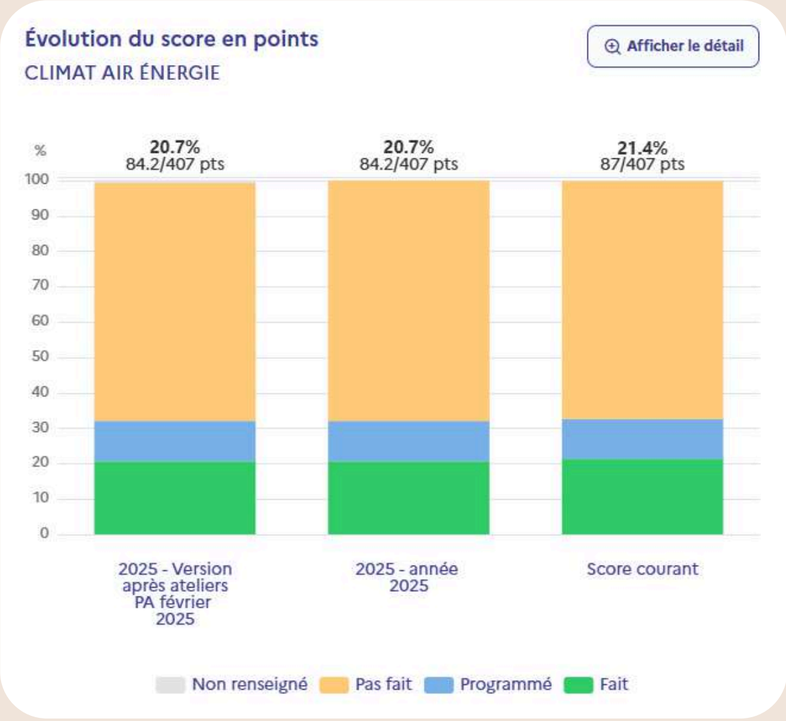
Grand Est / Bas-Rhin

Climat Air Énergie ★★★★★ Économie Circulaire ★★★★☆

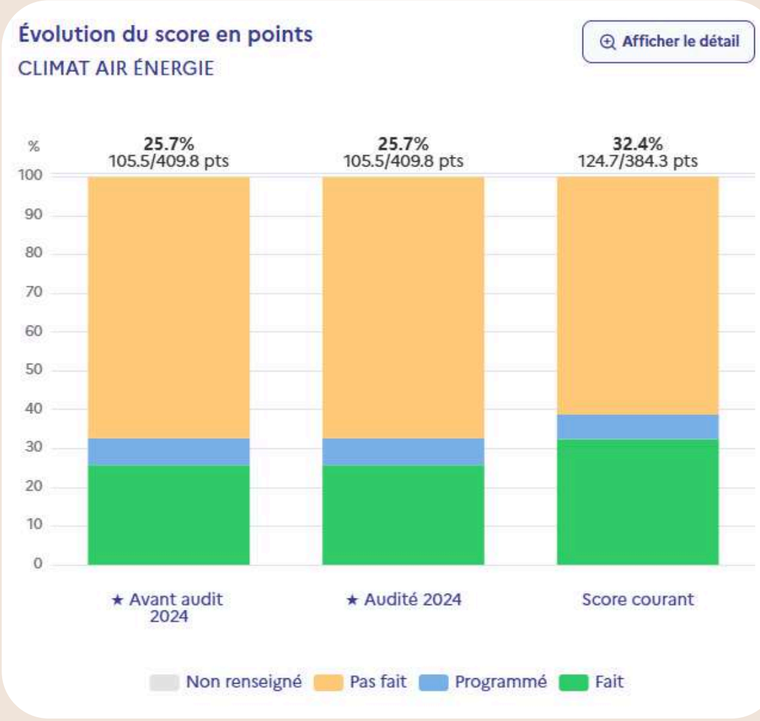
Où en sommes nous ?

LES TERRITOIRES VOISINS ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHE

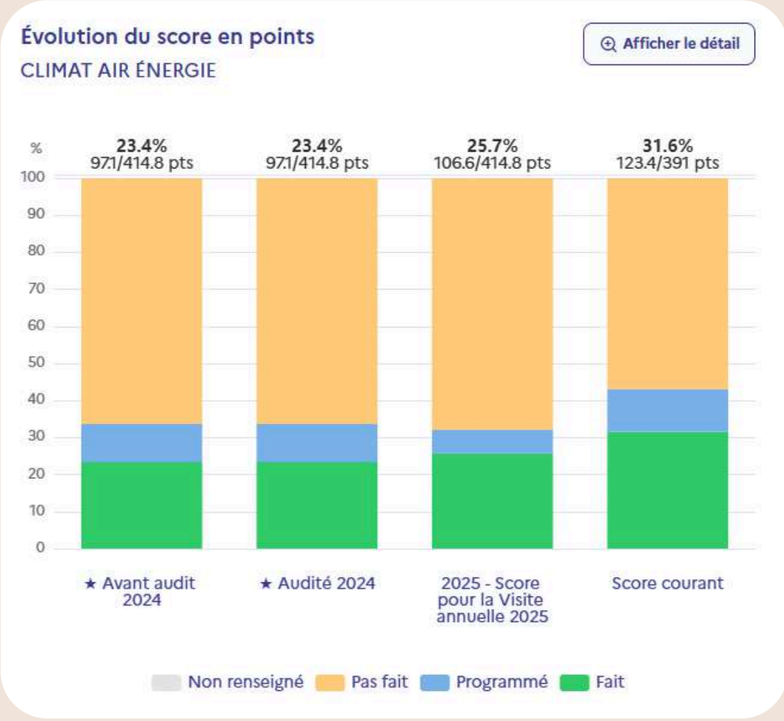
CC du Pays de Barr



CC de la vallée de Villé



CC de Sélestat



ENTRE 20 ET 30% D’ACTIONS RÉALISÉES, PAS DE LABÉLISATIONS ENGAGÉES

Où en sommes nous ?

Vers une labellisation ★★

Le label dans les étoiles : 5 niveaux à atteindre





1 ★

- Reconnaissance de l'engagement
- *Niveau minimum* d'engagement
- Échelon *stimulant* et accessible de progression

→ Réponse à des critères factuels

2 ★★ 35% - 49%

3 ★★★ 50% - 64%

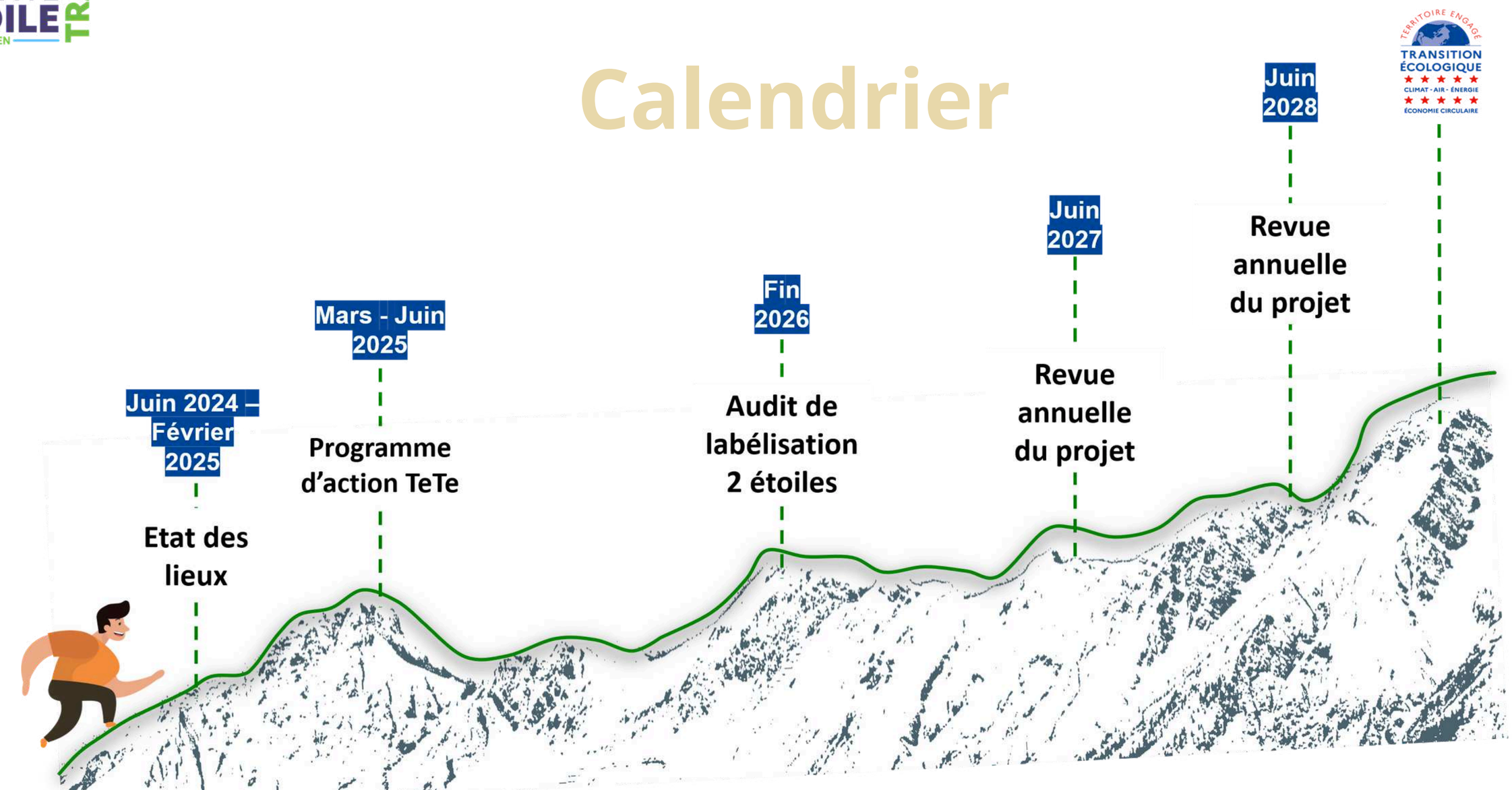
4 ★★★★ 65% - 74%

5 ★★★★★ > 75%

Progression sur score

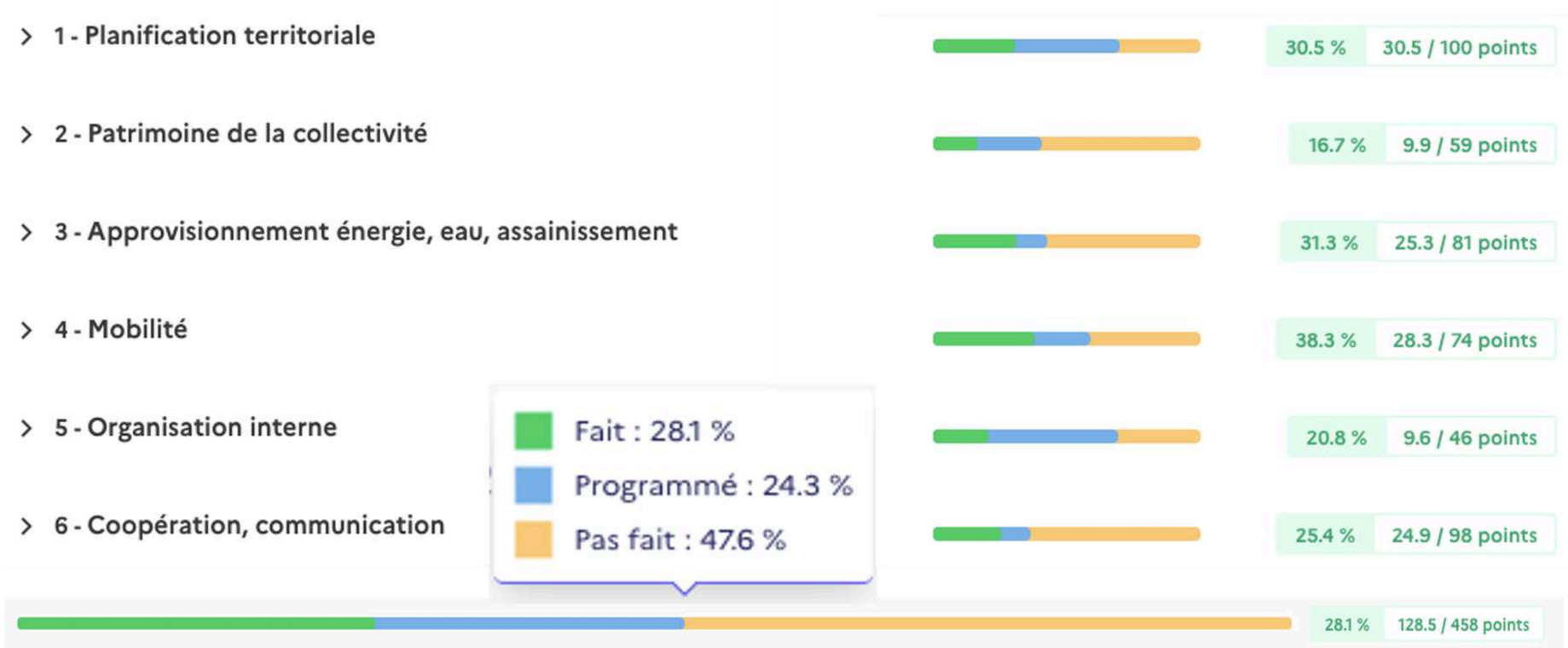
Où en sommes nous ?

Calendrier



Où en sommes nous ?

Etat des lieux 2025



Où en sommes nous ?

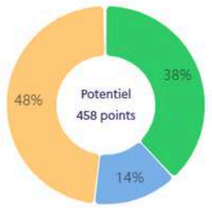
Etat des lieux 2026

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CLIMAT AIR ÉNERGIE

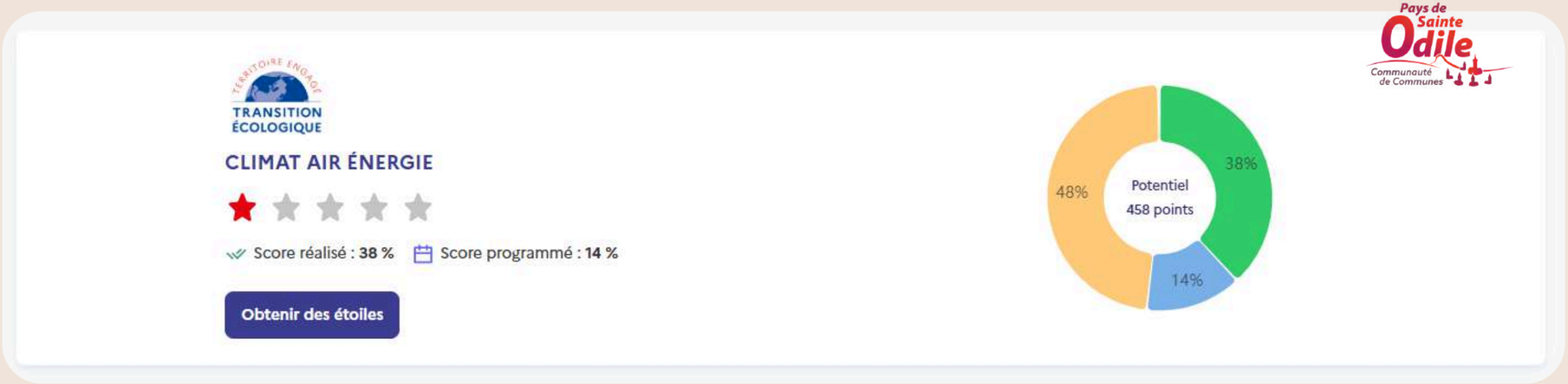
Score réalisé : **38 %** Score programmé : **14 %**

Obtenir des étoiles



INTITULÉ	POTENTIEL PERSONNALISÉ	PROGRESSION	POINTS FAITS	% FAIT	STATUT	ÉTAT D'AVANCEMENT
Rechercher par identifiant ou mot-clé				Filtrer	Filtrer	Rechercher un mot-clé
1 - Planification territoriale	100		50,8	50,8%		
2 - Patrimoine de la collectivité	59		12	20,3%		
3 - Approvisionnement énergie, eau, assainissement	81		28,8	35,5%		
4 - Mobilité	74		30,2	40,9%		
5 - Organisation interne	46		22,7	49,3%		
6 - Coopération, communication	98		30,2	30,8%		
TOTAL	458		174,6	38,1%		

LABÉLISATION TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE (TETE) & ACTIONS TRANSVERSALES



Plan TETE 2025-2028 composé de 27 actions :

- 15 actions sont en cours de suivi & évaluation
- 8 actions sont en cours de mise en oeuvre
- 4 actions sont en cours d’engagement

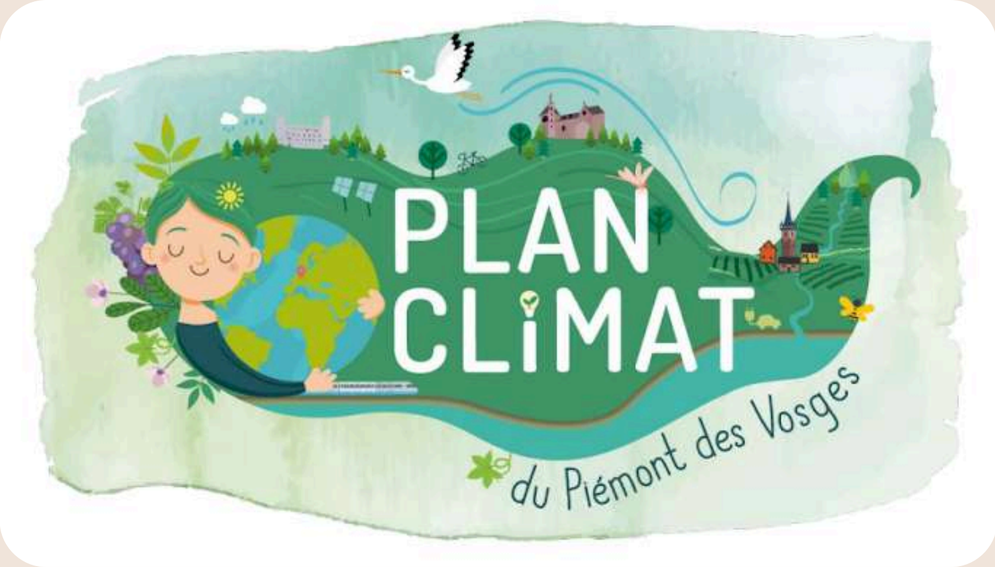
LABÉLISATION TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE (TETE) & ACTIONS TRANSVERSALES

Rétroplanning :

- 15-09 : COTECH transition écologique
- 22-09 : CP transition écologique
- 01-10 : Finalisation dossier de candidature
- 21-10 : Audit blanc avec notre conseillère TETE
- **16-19/11 : Audit de labelisation 2 étoiles**

Durée de 2 à 3h, questions posées aux divers porteurs de projets et élus référents selon les thématiques.

1. ADOPTER LE PLAN CLIMAT DU PIÉMONT DES VOSGES ET LE DÉCLINER À L'ÉCHELLE DE LA CC DU PAYS DE SAINTE-ODILE





En adoptant le Plan Climat du Piémont des Vosges pour le décliner sur son propre territoire, la CC du Pays de Sainte-Odile choisit de ne pas agir seule, mais de s'inscrire dans une dynamique collective et solidaire avec ses voisins.

C'est une démarche logique pour structurer la transition énergétique et écologique du bassin de vie, dépasser les actions locales dispersées et bénéficier de cadres et de soutiens méthodologiques ou techniques indispensables pour porter cette ambition à l'échelle intercommunale

Christian

2. ADOPTER UN PROGRAMME D'ACTIONS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.



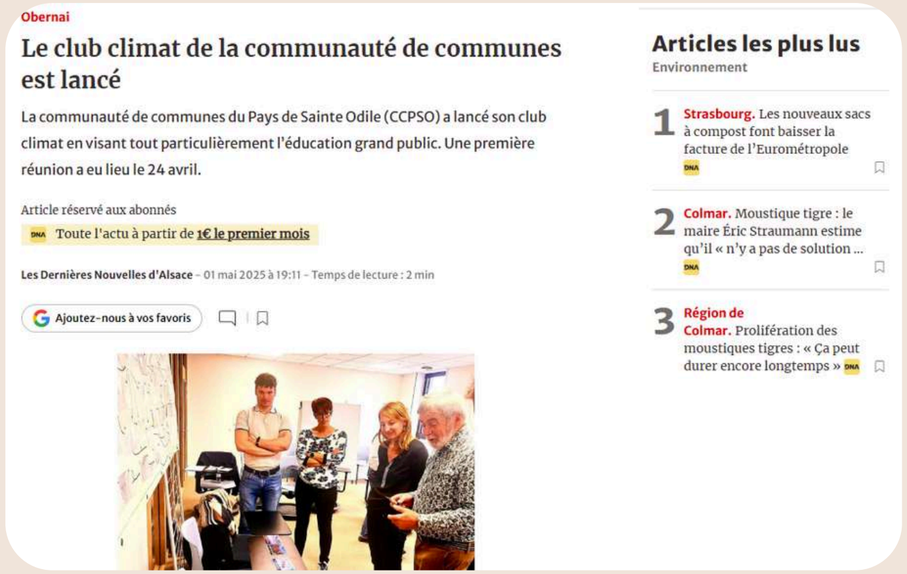


Cette action s'inscrit dans un contexte d'accélération des dérèglements climatiques, marqué par **l'intensification des canicules, des sécheresses et des tensions sur la ressource en eau** qui fragilisent directement le territoire de la CCPSO.

Le plan d'action ACC a été voté début 2026. Il regroupe 20 actions orientées sur la thématique éducation & formation.
La démarche est actuellement en cours de mise en page par l'agence de communication COAM afin de faciliter sa prise en main par les administrés. Le livrable sera disponible en novembre 2026.

Timothé

3. SENSIBILISER À L'ACC À TRAVERS LA FORMATION ET/OU LA SCIENCE PARTICIPATIVE



Obernai

Le club climat de la communauté de communes est lancé

La communauté de communes du Pays de Sainte Odile (CCPSO) a lancé son club climat en visant tout particulièrement l'éducation grand public. Une première réunion a eu lieu le 24 avril.

Article réservé aux abonnés

DNA Toute l'actu à partir de 1€ le premier mois

Les Dernières Nouvelles d'Alsace - 01 mai 2025 à 19:11 - Temps de lecture : 2 min

Ajoutez-nous à vos favoris

Articles les plus lus

Environnement

1 **Strasbourg.** Les nouveaux sacs à compost font baisser la facture de l'Eurométropole

2 **Colmar.** Moustique tigre : le maire Éric Straumann estime qu'il « n'y a pas de solution ...

3 **Région de Colmar.** Prolifération des moustiques tigres : « Ça peut durer encore longtemps »

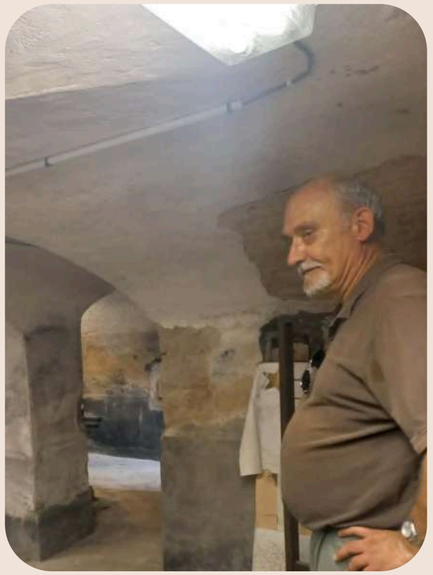


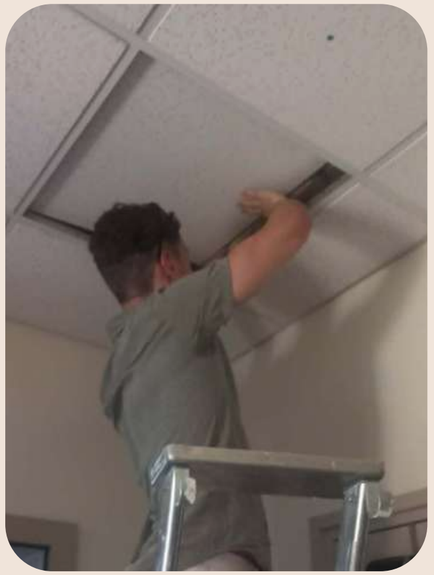
La science participative constitue un levier important pour rapprocher les habitants des enjeux environnementaux. Elle permet de produire des données utiles à la connaissance du territoire tout en donnant aux citoyens les moyens de mieux comprendre les évolutions de leur environnement et d'en devenir acteurs.

Dans cette logique, la mise en place d'un Club Climat territorial permet d'aller plus loin en créant un espace de dialogue et d'action entre les habitants et l'intercommunalité

Timothé

4. ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS L'ADAPTATION DU BÂTI SCOLAIRE



Les établissements scolaires représentent environ 30 % de la consommation énergétique des bâtiments communaux en France. Selon le ministère de l'Education en 2025, 80% des établissements scolaires ont des besoins de rénovation avérés.

La CCPSO déploie une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour pallier afin de réaliser un renforcement humain, techniques et financières à ses communes membres. En l'instaurant, l'objectif est de mutualiser les expertises pour réaliser des diagnostics précis, enclencher des chantiers de rénovation, réduire durablement les consommations d'énergie ainsi que les émissions de gaz à effet de serre.

Christian

5. METTRE EN ŒUVRE LE PLH





Cette action s'inscrit dans un contexte de raréfaction des ressources foncières, où le secteur de l'habitat joue un rôle déterminant en matière de consommation d'énergie et d'artificialisation des sols.

L'enjeu est de transformer durablement le parc immobilier du territoire — qu'il s'agisse de freiner l'étalement urbain en privilégiant le renouvellement urbain sur des sols déjà artificialisés, d'accompagner les propriétaires dans la rénovation énergétique pour lutter contre la précarité énergétique, ou d'encadrer les constructions neuves vers des standards environnementaux élevés.

Timothé

6. ENGAGER UNE DÉMARCHE DE MOBILITÉ DURABLE EN INTERNE VIA UN PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR OU UN PLAN DE MOBILITÉ INTER-ADMINISTRATIONS





Sans avoir de plan de mobilité interne rédigé actuelement, la CCPSO s'appuie sur des actions concrètes telles que le verdissement de sa flotte professionnelle et des initiatives fédératrices (comme le challenge « Au boulot, j'y vais autrement ») pour réduire son empreinte carbone et encourager la changement des habitudes de déplacement de ses agents.

Actuellement, 60% du parc automobile de la CCPSO est électrique et plus de 50% des agents participent au défi estival "Au Boulot, j'y vais autrement.

Valérie Heyd

7. RENOUVELER LA FLOTTE DES VÉHICULES DE TC PAR DU MATÉRIEL ROULANT AUX CARBURANTS ALTERNATIFS.





Le secteur des transports demeure le premier émetteur de gaz à effet de serre en France, représentant environ 30 % des émissions nationales.

D'ici à fin 2026, 60% du parc électrique du Pass'O sera électrique. Parmis les 4 véhicules thermiques restants, 3 viendront uniquement être utilisé en remplacement exceptionnel ou pour des événements ponctuels. Ainsi, la consommation estimée de diesel du Pass'O devrait être divisée par plus de 5 en 2 ans. **Soit plus de 65 tonnes de C02e évité (26 000L début 2025 contre moins de 5 000L début 2027).**

Valérie Ruscher

8 ET 9. METTRE EN PLACE UN OUTIL DE SUIVI RÉGULIER ET MULTI-FLUX DES CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE LA CCPO





Le secteur du bâtiment en France représente à lui seul 23 % à 25 % des émissions nationales de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, la CCPO doit répondre à des exigences réglementaires strictes, telles que le Décret Tertiaire, qui impose aux bâtiments de réduire progressivement leurs consommations d'énergie finale de 40 % d'ici 2030.

Le patrimoine satellite des collectivités, confié à des gestionnaires tiers dans le cadre de délégations de service public comme les structures accueillant les activités périscolaires et les ALSH, représente un gisement important d'optimisation énergétique

Valérie Heyd

10. RÉALISER UNE OPÉRATION DE CONSTRUCTION EXEMPLAIRE ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES SUR LE TERRITOIRE



	B	P	TP
1 – Relation du bâtiment avec son environnement immédiat			
2 – Choix intégré des produits, systèmes et procédés			
3 – Chantier à faible impact environnemental			
4 – Gestion de l'énergie			
5 – Gestion de l'eau			
6 – Gestion des déchets d'activité			
7 – Maintenance, pérennité des performances env.			
8 – Confort hygrothermique			
9 – Confort acoustique			
10 – Confort visuel			
11 – Confort olfactif			
12 – Qualité sanitaire des espaces			
13 – Qualité sanitaire de l'air			
14 – Qualité sanitaire de l'eau			

B = BASE ; P = PERFORMANT ; TP = TRÈS PERFORMANT

Le PATI est un projet vitrine illustrant une construction moderne résiliente face aux expositions climatiques.
C'est un bâtiment passif consommant moins de 15kWh/m2/an (contre 120kWh/m2/an pour une moyenne nationale), équipé pour son 52% de son autoconsommation de 126 panneaux photovoltaïques.

Plusieurs événements sont organisés en son sein afin de présenter le bâtiment ; dans un contexte ou le manque d'exemples concrets manque cruellement. Notamment l'assemblée régionale du réseau ADEME qui sera organisée le 26/11/2026.

Christian

11. AUGMENTER LA PART DES ENR DANS LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE DE LA CCPSO





Face à l'instabilité des coûts de l'énergie et à la nécessité de réduire l'empreinte carbone des bâtiments publics, cette démarche vise à développer la production locale d'énergies renouvelables. En ciblant des équipements particulièrement énergivores et stratégiques comme l'espace aquatique l'O ou la station d'épuration de Meistratzheim, la collectivité cherche à la fois à accroître son autonomie énergétique et à maîtriser ses dépenses publiques.

Principaux investissements :

Panneaux solaires parking l'O : 1 750 000 € HT pour répondre à 30% des besoins du site

Panneaux solaires STEP : 472 862 € HT pour répondre à 25% des besoins du site

Pompe à chaleur STEP : 540 MWh/an pour répondre à 100% des besoins du site

Valérie Heyd

12. ENCOURAGER LA MISE EN OEUVRE DE PROJETS DE NATURE EN VILLE.



La nature en ville est devenue un enjeu majeur d'adaptation au changement climatique, notamment face à l'augmentation des fortes chaleurs, des ruissellements et de l'érosion de la biodiversité.
La végétation et les arbres peuvent abaisser localement les températures de 3 à 5 °C, tout en favorisant l'infiltration de l'eau, la biodiversité et la qualité de vie.

La CCPSO étant AMo pour les communes au sujet de la rénovation des cours d'écoles (végétalisation, déminéralisation), elle est en capacité d'assister les acteurs publics et privés sur leurs projets de nature en ville.

<u>Pour avis, disposition règlementaire portant sur la limitation de la minéralisation des espaces</u>

Timothé

POUR AVIS : DISPOSITION RÈGLEMENTAIRE PORTANT SUR LA LIMITATION DE LA MINÉRALISATION DES ESPACES

Les espaces minéralisés, enrobé, béton, dalles, surfaces imperméables contribuent directement au phénomène de **surchauffe urbaine** en stockant puis restituant la chaleur, tout en empêchant l'évapotranspiration des sols et de la végétation.

Le Cerema montre par exemple que la végétalisation d'un boulevard peut réduire de 5 à 10 °C les températures de surface. L'ADEME estime que la proportion d'espaces plantés peut modifier de 0,5 °C la température de l'air et de 1,5 à 2,5 °C celle des surfaces.

Ces surfaces ont également un impact majeur sur la **ressource en eau** et la **biodiversité** : les sols accueillent près de 60 % de la biodiversité terrestre et leur artificialisation altère durablement leurs fonctions : l'imperméabilisation empêche l'infiltration, accentue le ruissellement et contribue aux risques d'inondation.

Timothé

13. AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT





Dans le cadre d’un projet de “STEP à énergie positive”, de nombreux travaux sont engagés entre 2025 et 2028 sur cette infrastructure pour un investissement total de 3 700 000 *€ HT.*

Avec notamment :

- Installation photovolotaïque répondant à 25% de la consommation électrique du site.
- Mise en place de matériel plus performant (sondes, surpresseurs, aération régulée…).
- Raccordement au réseau pour l’apport de biogaz.

14. AMÉLIORER LA GESTION DES EAUX PLUVIALES.





Les inondations par ruissellement pluvial représentent plus de 50 % du montant total des indemnisations en France.

Réduire la minéralisation, installer équipements de stockage et encourager l'infiltration des eaux à la parcelle sont des moyens simples et efficaces pour traiter cela.

En 2027, 3 installations de vannes de stockages vont êtes réalisées sur le réseau, 4 campagnes de recherches des eaux claires parasites sont prévues et la mise en place de sondes de mesure de débit sera effectuée.

<u>Pour avis : Etude du potentiel de végétalisation des places et espaces minéraux des communes</u>

Timothé

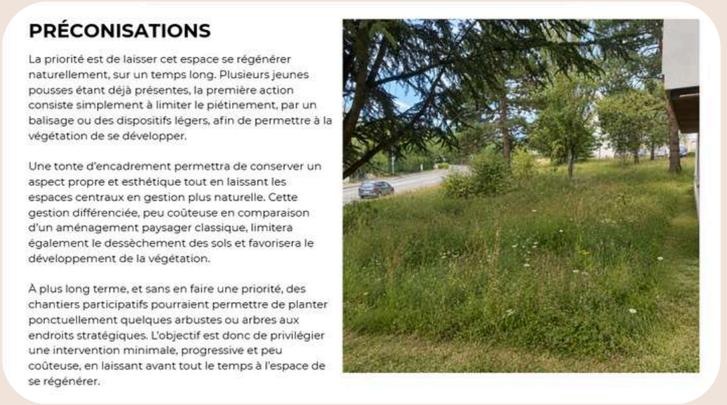
POUR AVIS : ETUDE DU POTENTIEL DE VÉGÉTALISATION DES PLACES ET ESPACES MINÉRAUX DES COMMUNES

Une étude du potentiel de végétalisation des places et espaces minéraux permet d'identifier les espaces communaux pouvant être désimperméabilisés et végétalisés afin de renforcer leur adaptation au changement climatique.

Elle permet notamment de :

- réduire les îlots de chaleur urbains et améliorer le confort thermique ;
- favoriser l'infiltration de l'eau et limiter le ruissellement ;
- renforcer la biodiversité et la nature en ville ;
- donner aux communes une vision stratégique et opérationnelle pour programmer leurs futurs aménagements ;
- améliorer la qualité paysagère et les usages des espaces publics.





Timothé

15. AMÉLIORER LE RENDEMENT DU SYSTÈME DE PRODUCTION D’EAU POTABLE.



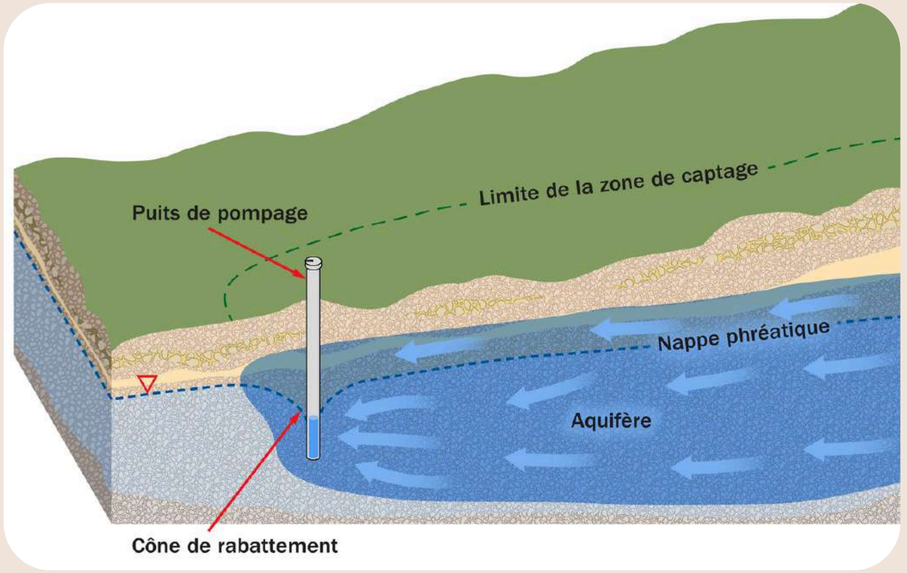


En moyenne dans le Monde, seulement 70% de l’eau consommée par le biais d’un réseau d’assainissement arrive à destination. Ce chiffre monte à 81% en France. Notre territoire, via des campagnes de recherches de fuites et d’entretien régulier arrive début 2026 à un taux de rendement de plus de 85%.

Christian

16. SÉCURISER L’ACCÈS À L’EAU : PROTÉGER LA RESSOURCE DES POLLUTIONS ET DE LA SUREXPLOITATION





La protection des eaux souterraines constitue une priorité de le cadre d’une politique de préservation de la ressource en eau. Ces dernières sont très utilisées pour l’alimentation en eau potable, l’industrie et l’agriculture. Leur pollution peut être dangereuse pour la santé humaine et pour le bon déroulement des activités du territoire. De plus, elles fournissent le débit de base de nombreux fleuves (jusqu’à 90 % du débit de certains cours d’eau) et peuvent influencer la qualité des eaux de surface si elles sont contaminées.

Un programme d'action pour la reconquête de la qualité de l'eau du forage de Krautergersheim a été validé en février 2026 et une animatrice captage viendra rejoindre la CCPSO dès mi-octobre 2026.

Valérie Heyd

17. METTRE EN PLACE UN PLAN DE FORMATION PERMETTANT AUX PILOTES POLITIQUES ET TECHNIQUES DE MONTER EN COMPÉTENCES



La mise en place d’un plan de formation à destination des pilotes politiques et techniques est indispensable, car la réussite des programmes de transition écologique et d'aménagement local repose sur des expertises de plus en plus complexes. Comprendre ces changements est la condition sine qua non pour agir de manière efficiente.

Plus de 85% des effectifs de la CCPSO, l’ensemble des élus de la CP transition écologique ainsi qu’une partie des effectifs du PETR et du SMEAS ont suivis la fresque du Climat. Plusieurs agents ont été formé à son animation.

Objectif 2027 : l’intégration d’un élu par commune dans le réseau Elus pour Agir.

Christian

18. FORMALISER UNE POLITIQUE D’ACHATS RESPONSABLES.



Une politique d’achats responsables est un cadre stratégique qui intègre des critères environnementaux et sociétaux dans l’ensemble des décisions d’achat.

Objectif d’une création de charte d’achat responsable courant 2027.

Timothé

19. CRÉER DES INSTANCES DE GOUVERNANCE AFIN DE PILOTER L'ENSEMBLE DE LA POLITIQUES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE





Le pilotage et la gouvernance d'un projet consistent à coordonner les acteurs et les expertises, professionnelles ou citoyennes, dont ils sont porteurs pour préparer l'élaboration de décisions.

Cette action est organisé au sein de 3 comités au niveau de la CCPSO :

- **COPIL Plan Climat Air Energie Territorial du PETR**
- **CP Transition Ecologique**
- **COTECH Transition Ecologique**

Valérie Ruscher

20. CONSTRUIRE UN PROGRAMME D'ANIMATION PLURIANNUELLE MULTI-THÉMATIQUES ET MULTI-FORMATS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DU PUBLIC SCOLAIRE.





Les politiques d'adaptation au changement climatique risquent de rester inefficaces si elles ne sont pas comprises, acceptées et coconstruites avec les citoyens.

Plus de 40 animation en lien avec la transition écologique ont ou vont être être réalisées par ou avec l'aide de la CCPSO. Nous pouvons notamment citer le programme Ehn vivante (10 classes sensilibisées) pour un budget et 7100 euros ou le cycle d'animation "Nature au coeur" réalisé en partenariat entre la CCPSO et la Ville d'Obernai pour un budget de 6500 euros.

Timothé

21. ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS AGRICOLES VERS DES PRATIQUES CULTURALES RÉSILIENTES ET DURABLES





Face aux impacts croissants du changement climatique sur les rendements et la viabilité des exploitations, l'accompagnement des activités agricoles vers des pratiques culturales résilientes et durables est un enjeu prioritaire.

Dans ce cadre, une convention tripartite conclue avec l'Unistra et l'UHA permettra l'accueil d'un stagiaire de Master 2 sur le sujet de l'étude des légumineuse comme culture résiliente et alternative à la grande céréale. Son arrivée est prévu début 2027, aucun reste à charge pour la CCPSO.

Pour avis : Plan de reconquête de la biodiversité

Timothé

POUR AVIS : PLAN DE RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la biodiversité nécessite aujourd'hui de mieux anticiper les évolutions foncières sur les espaces agricoles, naturels et forestiers. Sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sainte-Odile, ces espaces constituent des supports essentiels pour les continuités écologiques, la préservation des paysages, la gestion de l'eau et l'adaptation au changement climatique.



Dans ce cadre, la Communauté de communes pourrait étudier la mise en place d'une convention de veille foncière avec la SAFER Grand Est, notamment à travers l'outil Vigifoncier.

L'objectif : élargir le plan d'action TVB aux corridors écologiques en zone agricole et utiliser les outils disponibles tel que Vigifoncier pour identifier de potentiels parcelles à préserver.



L'objectif n'est pas de concurrencer les agriculteurs sur l'achat de foncier en ZA mais d'identifier les principaux points de tension et d'agir là où la situation est critique.

Une cartographie de ces espaces pourrait être réalisée d'ici à novembre 2026.

Timothé

22 . INTÉGRATION DES CIRCUITS COURTS DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE DES PÉRISCOLAIRES





La cuisine centrale de Pomme et Chou à Rosheim s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse, avec un fonctionnement 100 % électrique, 24 % de produits bio et 70 % de produits locaux, avec un objectif de 80 %.
Le site serait exclusivement dédié aux deux communautés de communes CCPR et CCPSO, **permettant notamment de produire 91 000 repas pour notre intercommunalité.**

Ce partenariat permet ainsi de renforcer l'approvisionnement local et durable des restaurants périscolaires, tout en soutenant les filières agricoles du territoire. Pour 2026-2027, le surcoût estimé à 41 000 € serait réparti entre 30 000 € pris en charge par la CCPSO et 11 000 € financés par les familles via une hausse tarifaire de 2 %.

Valérie Heyd

23 . RÉALISER UNE VEILLE SUR LES DISPOSITIFS D’AIDE ET D’ACCOMPAGNEMENT À DESTINATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET LES DIFFUSER





Par le biais des rendez-vous du Res’O et de la Newsletter destinée au monde économique, la CCPSO souhaite transmettre les principaux dispositifs d’aide permettant aux acteurs économiques de financer leurs démarches de transition écologique.

Ces aides portent notamment sur la facilitation du financement de projets tels que la rénovation énergétique des bâtiments, la décarbonation ou l'adoption de pratiques circulaires.

Timothé

24. IDENTIFIER, VALORISER ET COMMUNIQUER AUTOUR DES DÉMARCHES EXEMPLAIRES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES





Face aux défis climatiques et environnementaux, les entreprises et les acteurs économiques ont un rôle majeur à jouer, mais leurs initiatives vertueuses restent souvent peu connues. Cette action répond à la volonté de la collectivité de s'appuyer sur des expériences remarquables locales pour inspirer d'autres professionnels, de créer une dynamique d'émulation positive, et de démontrer concrètement qu'il est possible de concilier performance économique et responsabilité environnementale à l'échelle du territoire.

Pour avis : Charte éco-manifestation intercommunale

Timothé

POUR AVIS : CHARTE ÉCO-MANIFESTATION INTERCOMMUNALE



Une charte écomanifestation permet de fixer un cadre commun pour réduire l'impact environnemental des événements organisés ou soutenus par la collectivité.

Elle permet notamment de :

- réduire les déchets, les consommations d'eau et d'énergie ;
- favoriser une mobilité moins carbonée et l'utilisation de produits locaux et responsables ;
- intégrer des critères de biodiversité et de sobriété dans l'organisation des événements ;
- sensibiliser les organisateurs et les participants aux écogestes ;
- harmoniser les pratiques des associations, communes et partenaires grâce à des engagements simples et mesurables ;

Timothé

25 . ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES BOUCLES LOCALES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.





En 2020, la production de déchets en France atteint 310 millions de tonnes tous producteurs de déchets confondus.

L'accompagnement et le développement de boucles locales d'économie circulaire contribue à transformer le modèle traditionnel en un système plus vertueux fondé sur la réduction, la réutilisation et le recyclage des ressources.

En plus des Repair Cafés organisés sur le territoire 4 fois/an, une étude a été réalisée pour la mise en place d'un projet de recyclerie.

Valérie Heyd

26 . RENOUVELLEMENT DU PLPDMA

Programme
Local de
Prévention des
Déchets
Ménagers et
Assimilés



Le renouvellement du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) s'inscrit dans un contexte national marqué par une production de déchets toujours importante, évaluée à environ 549 kg par habitant et par an pour les déchets ménagers.

L’adoption du nouveau PLPDMA ainsi que sa mise en oeuvre sont prévu à l’horyzon 2027.

Valérie Heyd

27 . DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES



Le développement des coopérations territoriales permet à la CCPSO de mutualiser moyens, compétences et expériences pour répondre plus efficacement aux enjeux de transition écologique. À l'échelle du territoire, cela favorise l'émergence de projets communs entre communautés de communes, communes, acteurs économiques, associations et partenaires institutionnels.

Entre projets multiparties, AMO au service des comunes et acteurs privés, soutien des actions associatives, intégration de groupes de travails ; la CCPSO s'ouvre et rayonne d'avantage grâce à sa politique de transition écologique.

Christian